

l'examiner comme il convient par suite du même règlement de clôture. Autrement dit, on nous déclarait avant la guerre que nous combattrions pour la liberté du parlement. Les hostilités ont pris fin, et à quel spectacle assistons-nous? Je regrette d'être tenu de le dire; cependant, je tiens à affirmer avec toute l'énergie dont je suis doué que nous sommes en présence d'un gouvernement qui a de nouveau recours au bâillon, lorsque nous discutons un sujet important qui met en jeu des millions appartenant au public.

A la surprise de plusieurs d'entre nous, des députés de la droite qui dans d'autres circonstances, ont défendu la liberté de parole, se lèvent aujourd'hui pour déclarer qu'elle n'existera pas lors de la discussion d'une affaire dont la Chambre ne s'est occupée que deux ou trois jours. Ceux qui ont approuvé cette décision en comprendront, je l'espère, toute l'importance et ils se rendront compte qu'ils ne se déclarent pas en faveur d'un parlement libre, mais d'un parlement enchaîné.

Des millions de dollars ont été engloutis dans le Nord-Canadien que cette compagnie prendra en main. Certes, celle-ci a été créée sans que les membres du Parlement eussent été consultés. Le Nord-Canadien est devenu, de nom, le National-Canadien. Le "Citizen" d'Ottawa publie l'horaire des trains du Nord-Canadien entre Toronto et Ottawa, qui est l'horaire des trains du National-Canadien. Avant l'institution de la compagnie, les directeurs ont été choisis par le Gouvernement et c'est lui qui les rémunère.

Tout ce qui se rattache à l'exploitation de ce chemin de fer est et continuera d'être sous la dépendance absolue du Gouvernement—et par "dépendance absolue" je veux parler de dépendance soumis au bon vouloir du Nord-Canadien.

Le rédacteur de ce projet de loi n'est ni fonctionnaire de l'Etat, ni conseiller légiste du département des Chemins de fer. Il est l'avocat de Mackenzie et Mann, je devrais dire du Nord-Canadien. J'ai nommé M. Lash. Il remet son texte au Gouvernement en disant: "Mes mannequins, dansez si vous voulez, mais adoptez cette loi." Le Parlement accepte le texte de M. Lash. Par la voix du premier ministre intérimaire il dit à la Chambre: "Voici le projet de loi de M. Lash; il faut l'adopter." Les ministres refusent les renseignements que nous leur demandons. Quels appointements donnez-vous aux directeurs du Nord-Canadien? demandons-nous. Et le Gouvernement de nous répondre: "Inutile de poser de nou-

[M. Devlin.]

velles questions; grâce à la loi de clôture, la mesure de M. Lash est sur le point d'être adoptée." Cette loi de clôture peut être bonne ou mauvaise mais la manière dont on l'applique à notre Parlement en rend le principe condamnable. Pourtant, on demande la liberté de parole et d'action. Il est donc malheureux que le Gouvernement s'oppose à la liberté de la parole dans le but de grever les contribuables—vous et moi—enfin, tout le peuple canadien. Et c'est à ce peuple que le Gouvernement répondra de sa conduite.

Avant que mon temps soit écoulé, je veux dire un mot ou deux sur les frais que ce chemin de fer imposera aux contribuables. Ceux-ci ont obtenu environ 98 p. 100 des actions ordinaires, mais, de l'avis de deux fonctionnaires de l'Etat, ces actions ne valent absolument rien. Le Gouvernement, chaque fois qu'on lui demande ce que le peuple a acquis en plus, se lance dans un tas d'arguments, mais invariablement il revient à ces actions. Voilà tout ce que possèdent les contribuables et rien autre?

Combien ce chemin de fer a-t-il coûté au pays? A peu près 298,253,263 piastres. S'il faut en croire le témoignage de M. Smart, écrivain très capables, dont l'article a paru dans le "Star" de Montréal, en 1917 ou 1918, article basé sur les prix courants du marché d'alors, le pays aura à déboursier, pour les déficits de cette compagnie, 13 millions par an. Le peuple se lamente à cause du prix élevé de la vie. De tous côtés on réclame des enquêtes. Et cependant, vous contribuez à cette dépense de centaines de millions des deniers des contribuables sans vous soucier où vont les millions.

Il n'est pas un représentant de la droite qui se soit donné la peine, j'en suis convaincu, de lire le rapport de l'auditeur général de la première à la dernière page, pour s'assurer du sort de l'argent du peuple. Ce que le rapport de l'auditeur général ne peut nous apprendre, c'est du Gouvernement que nous tentons de l'obtenir. Nous en avons eu un exemple cet après-midi. On a demandé au premier ministre intérimaire ce qu'étaient devenus 115 millions de piastres. Voici sa réponse: "Les pièces justificatives ne sont pas encore arrivées, ce qui demande beaucoup de temps. Cependant, les comptes ont été vérifiés de l'autre côté, et on les a trouvés satisfaisants". Et le peuple doit y aller de ses 115 millions.

Le pays demande à grands cris une diminution du prix de la vie. Le Gouvernement a-t-il fait quoi que ce soit dans ce sens depuis le début de la législature? Rien. Nous